



L'impact de la crise économique sur la lutte contre l'exclusion liée au logement au niveau local

Séminaire de printemps de la FEANTSA 2009



Ambitions de l'UE sur l'exclusion liée au logement

Impact sur les profils des personnes sans domicile

Impact sur les budgets consacrés à l'exclusion liée au logement

Impact sur les stratégies de lutte contre l'exclusion liée au logement

Conclusions clés

Programme

Voir tous les documents du séminaire sur le [site web de la FEANTSA](#)



Hannu Puttonen, président de la FEANTSA, la *Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri*, a parlé de l'importance des échanges internationaux, surtout durant cette période de récession. Le nombre de personnes sans emploi et de personnes exclues augmentera, et la réduction générale des ressources affectera plus que probablement les personnes les plus vulnérables de la société. De ce fait, l'avenir représente un réel défi pour les collectivités locales. A cet égard, la coopération avec les ONG apporte une réelle valeur ajoutée. Le développement de partenariats entre différents niveaux et différents secteurs est essentiel pour trouver des solutions durables à l'exclusion liée au logement, et ce séminaire a été considéré comme une belle opportunité pour créer ce dialogue sur les différentes approches de la lutte contre l'exclusion liée au logement. Le principal objectif du séminaire était de discuter ouvertement de l'impact de cette crise sur la lutte contre l'exclusion liée au logement au niveau local (impact sur les profils, impact sur les budgets, impact sur les stratégies), et essayer de collecter des informations sur les nouvelles tendances résultant de la crise.

Ambitions de l'UE sur l'exclusion liée au logement

La première session a planté le décor en étudiant les ambitions de l'UE sur l'exclusion liée au logement avec différents intervenants, à savoir Linetta Serri (membre du Comité des Régions et actuellement conseillère locale d'Armungia en Sardaigne), Olga Trostiansky (Vice-maire de Paris pour la lutte contre la pauvreté), et enfin Jérôme Vignon de la Commission européenne (chargé des problèmes liés à la protection sociale et à l'inclusion sociale).



Le Comité des Régions, le seul organe de l'UE représentant les collectivités régionales et locales, a facilité les échanges entre les collectivités locales sur l'exclusion liée au logement au cours de ces dernières années en accueillant les séminaires de la FEANTSA. La représentante du Comité des Régions, **Linetta Serri**, a mentionné une opinion du comité adoptée récemment sur l'Année européenne 2010 pour combattre la pauvreté et l'exclusion sociale, où les représentants du comité ont souligné le rôle important joué par les collectivités locales dans la lutte contre la pauvreté. L'agenda

social européen présente un modèle social unique dans le monde, et la crise économique ne peut être utilisée comme excuse pour ne pas respecter ses engagements sociaux européens. L'année prochaine sera une année importante pour promouvoir les échanges transnationaux sur l'exclusion liée au logement, mais également pour envoyer des messages clés qui peuvent engendrer un véritable changement sur le long terme. Les collectivités locales et les ONG doivent être entièrement impliquées dans ce processus.

Olga Trostiansky, Vice-maire de Paris, a parlé de la déclaration écrite 2008 du Parlement européen en vue de mettre un terme au sans-abrisme de rue, ainsi que la récente décision à Paris de mettre en place un Observatoire pour suivre les progrès réalisés dans les domaines de la pauvreté et l'exclusion sociale. Paris est une ville transitoire pour la France et l'Europe, ce qui signifie que de nombreux immigrants (venant de l'UE ou de plus loin) passent par Paris. Nombre de ces migrants vivent dans des conditions difficiles qui les rendent vulnérables à l'exclusion liée au logement.



Il y a également de plus en plus de femmes sans domicile. Paris essaie de proposer différentes solutions à ces situations d'urgence, en essayant de faire en sorte que le logement réponde aux différents besoins, et en aidant les personnes en difficulté à vivre de façon indépendante, dans la mesure du possible. Ce travail se base sur un nouveau droit au logement opposable en France (voir la loi DALO). La crise économique touche les groupes les plus vulnérables et des solutions d'urgence sont nécessaires. Toutefois, « l'urgence à agir ne peut plus justifier l'agir en urgence ». En d'autres termes malgré le besoin urgent d'action, on ne peut se limiter à une action d'urgence car il est important de trouver des solutions durables et efficaces pour mettre un terme à l'exclusion liée au logement. Paris est prêt à se joindre à la lutte européenne contre l'exclusion liée au logement.



Jérôme Vignon a rappelé aux participants que la lutte contre l'exclusion sociale est explicitement mentionnée dans le chapitre social du Traité européen de Maastricht (articles 136 et [137](#)). La Commission européenne a renforcé son soutien aux échanges transnationaux pour promouvoir l'inclusion sociale depuis le lancement de la stratégie européenne anti-pauvreté en 2000. En 2009, le sans-abrisme et l'exclusion liée au logement reçoivent plus d'attention dans les initiatives d'inclusion sociale de l'UE, dans la mesure où les ministères des affaires sociales des 27 États membres ont décidé de



concentrer spécifiquement leurs échanges sur ce domaine politique. Les initiatives politiques dans ce domaine politique sont conjointement développées par les gouvernements nationaux et la Commission européenne intervient en qualité de modérateur (car l'UE a uniquement des compétences limitées dans la politique sociale). Toutefois, la Commission européenne a bel et bien adopté une recommandation sur l'inclusion active des personnes les plus éloignées du marché du travail, qui recommande que tous les pays développent des politiques intégrées d'inclusion active basées sur trois piliers : l'accès aux services, le revenu minimum et le marché actif de l'emploi. La Commission européenne a également commandité une étude sur la mesure du sans-abrisme afin de faciliter l'apprentissage politique européen dans ce domaine. L'UE a peut-être un rôle plus important à jouer en regard de la libre circulation des citoyens européens, afin de garantir qu'ils ont accès à des services de qualité lorsqu'ils arrivent dans un nouveau pays.

La crise économique actuelle est une menace (qui réduit les ressources financières pour l'investissement social) mais peut également s'avérer être une opportunité pour concevoir une nouvelle utilisation des fonds structurels européens. L'Année européenne 2010 pour combattre la pauvreté et l'exclusion sociale devrait contribuer à maintenir les problèmes sociaux dans l'agenda européen. Par ailleurs, la Commission européenne coorganisera une conférence européenne de consensus sur le sans-abrisme en 2010 en collaboration avec la présidence belge de l'UE.

Impact sur les profils

La première session a étudié l'impact de la crise sur les profils des personnes sans domicile, avec des intervenants venant du Royaume-Uni, de l'Espagne et de France, et a analysé les tendances émergentes dans les profils des personnes sans domicile.



Leslie Morphy, de l'organisation britannique Crisis, a présenté une étude réalisée à la fin de l'année passée sur la hausse des saisies au Royaume-Uni et sur la vulnérabilité croissante des citoyens eu égard à l'exclusion liée au logement. La récession met vraiment en difficulté les personnes qui sont déjà vulnérables. Les besoins seront de plus en plus grands alors que les fonds seront de plus en plus serrés. En décembre dernier, Crisis a réalisé une étude pour mieux comprendre l'impact de la récession sur la vie des citoyens. Il en est ressorti les chiffres suivants : 41% des adultes au Royaume-Uni connaissent quelqu'un qui a perdu son emploi à cause de la récession économique ; 9% des personnes qui doivent payer un prêt hypothécaire ou un loyer ont des difficultés ; dans le secteur locatif privé, 31% des personnes interrogées avaient peur de perdre leur logement, alors que 12% des personnes avaient du mal à payer leur loyer ; un tiers de ces personnes perdraient leur logement dans les trois mois qui suivraient la perte de leur principale source de revenus : pour les personnes qui louent dans le secteur privé, ce chiffre atteint les 61% ; les personnes les plus pauvres ont trois fois plus de chances d'avoir du mal à payer leur loyer ou leur prêt hypothécaire. Une conclusion générale de l'enquête est que les personnes plus pauvres ont beaucoup plus de mal à gérer leur situation de logement que les autres catégories de la population.

L'impact de la crise économique sur les saisies est manifeste. Il y a eu 46.000 saisies en 2008, et 75.000 saisies sont attendues en 2009. Les plans de sauvetage de l'hypothèque sont limités tant en taille qu'en portée. Les saisies des logements achetés dans le but de louer sont en hausse, de l'ordre de 88% par rapport au premier trimestre de l'année passée. Les hypothèques des logements achetés pour louer avec plus de trois mois d'arriérés ont augmenté de plus de 235% entre 2008 et 2009. Cela signifie que les locataires qui vivent dans ce type de logement sont de plus en plus vulnérables. L'impact des saisies a engendré une nouvelle hausse de la demande de logement (qui était déjà élevée). Selon une [enquête](#) réalisée en novembre 2008 par la Local Government Association, 25% des collectivités locales ont vu une hausse de l'exclusion liée au logement.

Il est intéressant de noter que dans les médias britanniques, cette crise a tendance à être présentée comme une crise de la classe moyenne. Toutefois, lorsque l'on regarde les saisies et le chômage, il est clair que les personnes les plus touchées vivent dans les quartiers défavorisés, les villes en bord de mer et dans les quartiers populaires – reflétant également la géographie des récessions précédentes des années 1990 et 1970.



Miguel Angel Navarro (coordinateur de la Commission pour les réfugiés au Pays Basque) et **Sonia Olea Ferreras** (Chargée du programme de lutte contre l'exclusion liée au logement pour Caritas Espagne) ont analysé la hausse des travailleurs immigrants ne venant pas de l'UE qui sont vulnérables à l'exclusion liée au logement en Espagne. Miguel a commencé par donner quelques données clés par rapport au logement en



Espagne. En 2005, plus de logements étaient construits en Espagne qu'au Royaume-Uni, en Allemagne et en France réunis. Il n'y a pas de pénurie de logement en Espagne. Toutefois, le marché locatif est limité en Espagne, et cela affecte les immigrants dans la mesure où trois quarts de la population immigrante vivent dans des logements locatifs privés (le logement locatif social représente moins de 12% de l'ensemble des logements en Espagne, et seuls 2% des logements locatifs sociaux sont loués à des familles à faibles revenus). Les lois espagnoles sur l'immigration ne considèrent pas le logement comme un droit, mais comme un devoir que les étrangers doivent remplir pour avoir accès aux droits basiques (soins de santé, réunification familiale, etc.). Un grand pourcentage de la population immigrante en Espagne (60-70.000) travaille en noir dans des secteurs tels que l'agriculture et la construction. Des statistiques récentes sur l'exclusion liée au logement à Madrid, Bilbao et Barcelone montrent que 53 à 65% des personnes sans domicile dans ces villes sont des immigrants. Leur vulnérabilité par rapport à l'exclusion liée au logement est souvent liée à leur situation d'emploi, et 30% des personnes à la recherche d'un emploi en Espagne sont des immigrants.

Sonia Ferreras a ensuite décrit les résultats des enquêtes réalisées sur les profils des personnes utilisant les centres d'hébergement de Caritas (dans 11 communautés autonomes et dans les cinq plus grandes villes : Madrid, Bilbao, Barcelone, Séville, et Valence). En 2008, il y avait déjà une hausse de 14% de la demande pour des centres d'hébergement, et un nouveau rapport de Caritas montre qu'il y a une hausse de 40% actuellement en période de récession. Lors du premier semestre de 2009, il y a eu une hausse importante du nombre d'immigrants sans domicile (68%). Les deux grandes causes de l'exclusion liée au logement en Espagne sont le chômage et la toxicomanie. Les causes de l'exclusion liée au logement pour les immigrants sont souvent différentes : accès difficile à l'emploi et barrières administratives, ainsi que l'absence de réseaux sociaux d'accompagnement. Les immigrants déménagent aussi plus fréquemment que les résidents espagnols sans domicile. Etant donné la crise, il est clair que l'exclusion liée au logement transitoire est en hausse (augmentation du nombre de personnes sans domicile pendant des courtes périodes). Il y a également des personnes qui sortaient de l'exclusion liée au logement mais qui sont retombées dans cette situation précaire à cause de la crise. On prévoit qu'en 2009 et 2010, il y aura une forte hausse de l'exclusion liée au logement à cause du fait que les réseaux sociaux ne seront pas toujours en mesure d'aider les familles et amis à la recherche d'un emploi. De plus, les immigrants auront du mal à renouveler leur permis de séjour s'ils ne peuvent prouver qu'ils possèdent les ressources économiques, ce qui leur complique d'autant plus l'accès au marché du travail. Les immigrants ont également de plus en plus de difficultés à avoir accès à un emploi car le nombre de demandes des résidents espagnols a également augmenté dans les secteurs traditionnellement occupés par les immigrants (construction, services, agriculture).



Philippe Coste, qui est chargé de l'organisation et du financement des services publics pour les personnes sans domicile dans la région de Paris, a parlé des tendances des migrants de l'UE qui deviennent sans domicile. Paris est un centre de migration – il s'agit d'un point central pour la plupart des réseaux de transport en France (train, avion). La région de Paris consacre la plupart des fonds publics (90%) aux centres de nuit et les centres d'hébergement (avec 10.000 lits dans les services spécialisés, et 10.000 lits dans les hébergements temporaires pour les familles). Les personnes sans domicile

venant des pays hors de l'UE (Roms, Tchétchènes, Afghans, Soudanais) sont faciles à distinguer et sont plus visibles que les migrants sans domicile venant de pays de l'UE. Il y a toutefois quelques tendances émergentes à Paris qui résultent de la crise et qui nécessitent une approche spécialisée. Un nombre élevé de migrants polonais venus à la base pour travailler ont fini dans les rues de Paris à cause d'accidents de travail ou de leur incapacité à trouver du travail à cause de la récession. Nombre d'entre eux préfèrent rester à Paris et attendre la reprise de l'économie. Paris essaie de développer des liens avec la Pologne pour garantir que ces personnes ont la possibilité de retourner dans leur pays d'origine. Les populations Roms de nationalité roumaine ou bulgare sont également un groupe représentatif des migrants européens qui vivent dans des conditions difficiles de logement. Il est nécessaire de développer des liens avec les pays d'origine des migrants – la FEANTSA ou l'Union européenne pourrait jouer un rôle très utile à cet égard. Il serait utile que l'UE développe un genre d'Interpol social avec un protocole spécifique afin de clarifier les droits sociaux des migrants de l'UE qui tombent dans la pauvreté et finissent à la rue. Une liste des contacts à travers l'Europe serait également un outil important pour les collectivités locales en Europe.



Impact sur les budgets

Cette **deuxième session** a analysé l'impact de la crise économique sur les budgets consacrés à l'exclusion liée au logement avec des intervenants d'Irlande et des Pays-Bas (Michaël Schleicher d'Allemagne a présenté ses excuses pour son absence).



Cathal Morgan (directeur de la Homeless Agency à Dublin) a expliqué comment Dublin s'est adapté aux changements budgétaires. Il a mentionné la nécessité de profiter de la crise pour revoir les politiques d'aide aux sans-abri, les structures des services ainsi que le financement. Ceci est d'autant plus important si l'on prend en compte le fait que d'ici 2010, le sans-abrisme à long terme et le besoin de certaines personnes de dormir à la rue seront supprimés à Dublin. Entre 2005 et 2008, 227 millions d'euros ont été consacrés à la lutte contre l'exclusion liée au logement à Dublin. Les conclusions d'une étude budgétaire ont montré que l'on plaçait trop l'accent sur la « gestion » de l'exclusion liée au logement via la fourniture de solutions temporaires, et ont montré que l'apport financier n'est pas conforme à l'objectif de 2010. L'objectif pour l'avenir sera de repenser la localisation des services d'aide aux sans-abri à Dublin de sorte que ceux-ci ne soient pas tous concentrés dans le centre ; des programmes transitoires pourraient être mis en place, comme l'accompagnement au logement pour les personnes dans des logements traditionnels. Lorsqu'on leur demande, les usagers affirment qu'ils aimeraient un logement avec un accompagnement (plutôt que rester dans des centres d'urgence). Alors que le gouvernement irlandais maintiendra les ressources existantes en 2009, il a annoncé un nouveau programme pour le logement accompagné et le logement social, et envisagera une réforme des devoirs statutaires des collectivités locales, en particulier par rapport à la prévention de l'exclusion liée au logement.



Dick Reinking, de la municipalité d'Utrecht, a présenté les éléments clés pour établir un budget efficace pour la lutte contre l'exclusion liée au logement, en se basant sur le travail réalisé à Utrecht. Au lieu de se concentrer sur des questions telles que l'efficacité du budget et la rentabilité, il s'est concentré sur la façon dont il convient de développer une stratégie afin d'obtenir un financement. Lorsque l'on fait référence au budget, les budgets locaux ne sont pas impliqués : l'exclusion liée au logement ne fait pas partie des prérogatives et responsabilités locales, par exemple par rapport à la psychiatrie, aux services traitant les dépendances et aux services privatisés. Ainsi, la municipalité fait face à un problème qui nécessite un apport financier des niveaux local, régional et national. Par conséquent, il est essentiel de développer des liens avec des partenaires financiers – partenaires internes (sécurité sociale, réhabilitation professionnelle) et partenaires externes (sociétés de logement, caisses de maladie, établissements de prise en charge à long terme). L'objectif devrait être de développer des coalitions financières vitales et développer une direction financière partagée sur l'exclusion liée au logement. L'adoption de cette stratégie financière à Utrecht a engendré certains résultats : 1. un accord général entre les municipalités et les établissements de soins de santé. 2. direction financière partagée entre les municipalités. 3. Une réallocation des budgets nationaux pour les initiatives de lutte contre l'exclusion liée au logement. Dick a alors tiré quelques conclusions clés : 1. Le manque de financement est toujours un problème 2. Il est important de combiner les plans d'action à long terme avec des accords à court terme 3. Il est essentiel d'avoir une stratégie financière qui ne se limite pas au niveau local et aux budgets locaux 4. Il est essentiel d'être efficace en termes de financement 5. Enfin, il est important d'investir dans des coalitions et partenariats financiers.

Impact sur les stratégies

La troisième et dernière session de ce séminaire européen s'est concentré sur l'impact de la crise économique sur les stratégies de lutte contre l'exclusion liée au logement avec des intervenants de Pologne et d'Écosse.



Jarek Jozefczyk, vice-directeur de l'action sociale pour la municipalité de Gdynia, a parlé de la nécessité de maintenir une stratégie à long terme contre l'exclusion liée au logement malgré la nécessité de mesures de crise en cette période de récession économique. Gdynia a développé une stratégie intégrée et à long terme pour combattre l'exclusion liée au logement. L'objectif final est de maintenir les personnes les plus « actives » possible (dans l'emploi ou toute autre forme d'activité constructive) afin de les empêcher de



retomber dans un cycle d'exclusion liée au logement. Quatre éléments clés sont utilisés pour maintenir une stratégie à long terme : 1. Participation de tous les acteurs compétents (chercheurs, prestataires de services, usagers avec un organisme représentant l'exclusion liée au logement) 2. Action préventive pour éviter que les personnes entrent dans un cycle d'exclusion liée au logement (par exemple, un outil a été développé pour aider les travailleurs sociaux à évaluer le « risque d'exclusion liée au logement ») 3. Développer des plans d'action intégrés avec des objectifs clairs 4. Développer une stratégie financière et réaliser des examens réguliers du budget. La crise économique engendrant une réduction des budgets, des mesures seront prises pour rendre la lutte contre l'exclusion liée au logement la plus efficace possible – pour maintenir une personne sans domicile dans un centre d'hébergement, cela revient à 2.600 euros par an, alors que la location d'un appartement avec un plan d'accompagnement individuel revient à 1300 euros par an. En d'autres termes, l'hébergement direct de ces personnes coûte moins cher que leur maintien dans les centres d'hébergement. La crise n'a pas eu un grand impact négatif à Gdynia pour le moment. Elle a toutefois engendré une modification des activités afin de garantir une meilleure participation et des services de qualité ; elle a engendré davantage d'actions préventives et novatrices ; elle a poussé Gdynia à adopter une approche plus prudente par rapport à la dépense ; et, enfin, elle a poussé Gdynia à diversifier ses ressources financières pour ses actions contre l'exclusion liée au logement.



Pam Orchard a parlé des changements de stratégies à Edinburgh et de l'impact de ces nouvelles stratégies sur la prestation de services pour les personnes sans domicile. Elle a tout d'abord donné un aperçu, au nom de Mairi Keddie (dont l'absence a été excusée), de certains changements au niveau de l'approche du conseil municipal d'Edinburgh en regard de la prestation de services. Une nouvelle stratégie locale pour combattre l'exclusion liée au logement a été adoptée avec trois grands objectifs : prévenir l'exclusion liée au logement, trouver des logements et s'assurer que les personnes gardent ces logements. Les réductions budgétaires liées à la crise du crédit ont engendré une nécessité de services plus efficaces, en réduisant le budget tout en maintenant des services de haute qualité. Il est également nécessaire de revoir et restructurer les services d'aide aux sans-abri. Les points à prendre en considération dans ce changement de stratégie sont les suivants : il doit y avoir un lien étroit avec la stratégie locale pour combattre l'exclusion liée au logement ; il est essentiel de trouver la meilleure valeur et la meilleure qualité pour les services ; il convient de commanditer des services de façon publique et transparente et il est nécessaire d'adopter un changement de culture (les services doivent s'adapter à cette nouvelle façon de travailler). Selon le conseil municipal d'Edinburgh, il s'agit de la meilleure méthode pour obtenir des services de qualité avec un budget limité pour la lutte contre l'exclusion liée au logement.

Pam Orchard a ensuite abordé l'impact des changements de stratégies sur le fonctionnement des services locaux d'aide aux sans-abri à Edinburgh, en se basant sur son expérience au niveau des appels d'offres pour Edinburgh Cyrenians (une ONG qui preste des services dans le domaine de l'exclusion liée au logement). Les ONG à Edinburgh développent leur capacité et adaptent leurs méthodes afin de répondre à ces nouvelles procédures d'appels d'offres. Les principaux facteurs de succès sont la garantie que le personnel est en mesure de fournir le bon type d'accompagnement aux personnes sans domicile, et une bonne relation avec d'autres prestataires de services. Pam a fait quelques observations générales :

- Cette nouvelle procédure demande beaucoup plus de temps ;
- Les prestataires de services tendent à développer des « mariages de raison » plutôt que des véritables synergies ;
- Il est important, dans ce contexte concurrentiel, d'être efficace et de prouver sa capacité à obtenir des résultats ;
- Les plus grands services sont souvent un avantage, mais les plus petits services peuvent également remporter les appels d'offres, surtout s'ils sont spécialisés et/ou agissent au niveau local ;
- Il y a souvent peu de place pour l'innovation et cette nouvelle façon de travailler crée des barrières à la créativité traditionnelle de ces services.
- Dans ce contexte, les prestataires à but lucratif entrent également en ligne de compte et les idées novatrices des ONG sont parfois reprises par d'autres services qui finissent par remporter le contrat.



Conclusions clés



Freek Spinnewijn, directeur de la FEANTSA, a conclu le séminaire avec une réflexion sur les présentations et discussions de la journée. Il est clair que nous sommes sous pression et que la crise a un impact énorme sur l'exclusion liée au logement. Jusqu'à présent, nous n'avons eu que des données invérifiables mais la base de preuves est de plus en plus importante, ce séminaire en est l'exemple.

- Il y a de plus en plus de personnes sans domicile, et des nouveaux profils de personnes sans domicile émergent actuellement.
- Les fonds publics et les donations privées diminuent mais, dans certaines circonstances, surtout dans les villes avec une stratégie claire contre l'exclusion liée au logement, les fonds n'ont pas été réduits et dans certains cas ceux-ci ont même augmenté.
- La crise économique peut en réalité être l'occasion de revoir les budgets et les stratégies actuelles de lutte contre l'exclusion liée au logement afin de les rendre plus efficaces.
- Il est essentiel de garder ses ambitions et engagements originaux, soutenus par une stratégie à long terme pour combattre l'exclusion liée au logement, malgré la récession économique.
- Si des stratégies locales, régionales ou nationales contre l'exclusion liée au logement sont établies, il est possible de réduire l'impact de la crise.
- La plupart des stratégies actuelles sont assez récentes, ce qui laisse pas mal de place pour l'apprentissage mutuel entre les pays, surtout durant la récession.
- Le rôle des ONG prestataires de services reste important, même lorsqu'il y a une procédure d'appel d'offres public, surtout pour trouver des méthodes créatives et novatrices pour lutter contre l'exclusion liée au logement.

La FEANTSA invite le Comité des Régions et la Commission européenne à considérer quelques points soulevés lors de ce séminaire, et d'envisager des initiatives au niveau de l'UE :

- Cette crise pourrait être l'occasion de revoir l'utilisation des fonds structurels européens ;
- Dans la mesure où l'UE développe des mesures pour combattre la récession économique, elle devrait également lutter contre la hausse de la vulnérabilité par rapport à l'exclusion liée au logement en adoptant des mesures préventives et en garantissant que les personnes sans domicile trouvent des solutions durables d'hébergement ;
- Il pourrait également être intéressant que l'UE regarde comment les Etats-Unis luttent contre l'exclusion liée au logement pendant la récession : <http://www.recovery.gov/>

La FEANTSA continuera de suivre l'impact de la crise sur la lutte contre l'exclusion liée au logement au niveau local. Des progrès peuvent encore être réalisés en ces temps difficiles – il est important de rester ambitieux et de continuer à développer des stratégies à long terme afin de mettre un terme à l'exclusion liée au logement.

Voir toutes les présentations du séminaire :
<http://feantsa.horus.be/code/EN/pg.asp?Page=1149>



**L'IMPACT DE LA CRISE ECONOMIQUE SUR LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION LIEE
AU LOGEMENT AU NIVEAU LOCAL**

Jeudi 28 mai 2009, Comité des Régions, Bruxelles

PROGRAMME

Modérateur: Hannu Puttonen, Président de la FEANTSA

9.30-10.00 Session introductive : Ambitions de l'UE sur l'exclusion liée au logement

Linetta Serri, Membre élue du Comité des Régions
Olga Trostiansky, Adjointe au maire de Paris
Jérôme Vignon, Directeur pour la protection et l'Inclusion sociale, Commission européenne

10.00-11.30 Session 1: Impact sur les profils des personnes sans domicile

-Etude récente démontrant une hausse du nombre de récupérations de logements au Royaume-Uni et la hausse du risque d'exclusion liée au logement
Leslie Morphy, Directrice, Crisis UK

- Hausse du nombre de travailleurs immigrés en Espagne devenant sans domicile
Dr. Miguel Angel Navarro, Sociologue, Commission espagnole pour l'assistance aux réfugiés
Sonia Olea Ferreras, Directrice du programme sans-abrisme pour Caritas Espagne

-Augmentation du nombre de migrants sans domicile ayant la citoyenneté européenne dans la région de Paris – mesures prises
Philippe Coste, Directeur des affaires sanitaires et sociales de Paris, France

Discussion

11.30-11.45 Café

11.45-13.00 Session 2: Impact sur les budgets locaux

- Budgets consacrés à l'exclusion liée au logement en temps de crise économique – utiliser au mieux nos ressources
Cathal Morgan, Directeur de l'Homeless Agency à Dublin, au nom du ministère de l'environnement, du patrimoine et du gouvernement local, Irlande

-Les conséquences des réductions budgétaires en Rhénanie du Nord - Westphalie
Michael Schleicher, Directeur des services logement, municipalité de Cologne, Allemagne

-Eléments clés pour établir un budget efficace pour lutter contre l'exclusion liée au logement
Dick Reinking, Conseiller, municipalité d'Utrecht, Pays-Bas

Discussion

13.00-14.30 Déjeuner

14.30-16.30 Session 3: Impact sur les stratégies locales

- Impact de la crise sur la politique locale de lutte contre l'exclusion liée au logement à Gdynia – comment garder une stratégie à long terme
Jarek Jozefczyk, Directeur des affaires sociales, municipalité de Gdynia, Pologne

-Changement de stratégies – des services de meilleure qualité et plus nombreux avec un budget limité à Edinburgh
Mairi Keddie, Directrice, gestion des partenariats, municipalité d'Edinburgh
Pam Orchard, Sous-directrice, Edinburgh Cyrenians

Discussion

16.30 Conclusions du séminaire, suivies d'une réception au Comité des Régions



La FEANTSA est soutenue par le programme communautaire européen pour l'emploi et la solidarité sociale (2007-2013), PROGRESS

Ce programme a été établi pour soutenir financièrement la mise en œuvre des objectifs de l'Union européenne dans les domaines de l'emploi et des affaires sociales qui ont été fixés dans l'Agenda social, et ainsi contribuer à la réalisation des objectifs de la stratégie de Lisbonne dans ces domaines.

Ce programme, qui porte sur sept années, vise tous les acteurs qui peuvent contribuer au développement d'une législation ou de politiques efficaces en matière d'emploi et d'affaires sociales, à travers les 27 États membres, l'AELE et les candidats à l'adhésion à l'UE.

A cet égard, PROGRESS vise à :

- Fournir une analyse et des conseils politiques dans les domaines de l'emploi, de la solidarité sociale et de l'égalité des sexes ;
- Suivre de près la mise en œuvre de la législation et des politiques communautaires dans les domaines de l'emploi, de la solidarité sociale et de l'égalité des sexes ;
- Promouvoir le transfert politique, l'apprentissage et l'aide mutuelle parmi les États membres sur les objectifs et priorités de l'UE ; et
- Transmettre les opinions des acteurs et de la société en général.

Pour de plus amples informations, voir :

http://ec.europa.eu/employment_social/progress/index_en.html

La FEANTSA est soutenue financièrement par la Commission européenne. Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs et la Commission n'est en aucun cas responsable de toute utilisation pouvant être faite des informations présentes dans ce document.